

Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe



Esquisse généalogique de la famille d'Auguste Lacour

Sainte-Croix Lacour

Numéro 106, 4e trimestre 1995

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1043284ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1043284ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société d'Histoire de la Guadeloupe

ISSN

0583-8266 (imprimé)

2276-1993 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Lacour, S.-C. (1995). Esquisse généalogique de la famille d'Auguste Lacour. *Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe*, (106), 91–95.
<https://doi.org/10.7202/1043284ar>

Tous droits réservés © Société d'Histoire de la Guadeloupe, 1996

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Esquisse généalogique de la famille d'Auguste Lacour

par
Sainte-Croix Lacour

L'historien Louis Auguste Lacour descend d'une vieille famille implantée en Guadeloupe au milieu du XVII^e siècle. Quelle est son origine ?

Écoutons la tradition orale familiale que nous avons maintes fois entendue auparavant ; elle a été transcrite par notre oncle M^e Pierre Lacour dans son introduction du Tome V de l'histoire de la Guadeloupe d'Auguste Lacour paru en 1979 et sous le couvert de la Société d'Histoire de la Guadeloupe.

« Les Lacour sont originaires de Touraine. Deux d'entre eux quittèrent la France aux environs de 1660 et s'établirent en Guadeloupe. Ils étaient frères. L'aîné des deux, cadet de la famille était dans les ordres : petit collet ; il se rendit aux Isles comme missionnaire et son frère puîné, attiré par le goût de l'aventure l'accompagna. Ils s'installèrent tous deux dans la région des Vieux-Habitants – Pointe-Noire où celui-ci monta une pêcherie ». Une vieille cousine nous avait même dit boulangerie.

Nos recherches nous ont permis de trouver au recensement de 1664, le premier en Guadeloupe, un Jacques Lacour qui résidait à la côte sous-vent entre la Rivière à Colas et le Plessis. Il est alors âgé de 46 ans. On le retrouve à Basse-Terre au recensement de 1671. Chaque fois il est mentionné seul, sans femme ni enfant. Sur un acte de décès au Carmel (Basse-Terre) en 1709, il est fait état du décès d'un sieur Lacour âgé de 89 ans, chantre d'abord chez les Carmes puis chez les Jésuites et originaire de Touraine.

Ce chantre correspond en tout point, y compris l'âge, à notre Jacques Lacour dont la tradition orale en avait fait un missionnaire. Il avait paraît-il, une très belle voix et était boiteux¹ (handicap dû probablement à une artériosclérose avancée).

1. In : « Nouveau voyage aux isles de l'Amérique » du R. P. J.-B. Labat. Editions Horizons Caraïbes, 1979, pp. 195-196. – Marcel Chatillon : « Le Père Labat à travers ses manuscrits » p. 79. Extrait du *Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe*, n° 40-42, 2^e-4^e trimestres 1979.

Il mourut apparemment célibataire et sans prospérité.

Le deuxième frère est très certainement Pierre Lacour notre ancêtre, recensé à Capesterre (Guadeloupe) en 1664 et 1671 avec sa femme Claude Massé qui meurt au même lieu en 1684. Il est propriétaire d'une petite habitation plantée en cannes, qui mesure 50 pas de large sur 800 de haut soit environ 4 hectares. Il est inhumé dans le cimetière de la paroisse Saint-Hyacinthe de Capesterre le 25 octobre 1691 âgé de 80 ans.

Nos rapides recherches aux Archives départementales et municipales de Tours, ne nous ont pas permis jusqu'à présent de localiser avec précision la ville ou la commune natale. Quant à leur arrivée en Guadeloupe, nous la situons vers 1650. Ils avaient alors 30 et 39 ans, âge normal, nous semble-t-il, pour une émigration aventurière. Nous avons retenu cette période, car nous pensons que le chantré Jacques, avant de quitter la France, entretenait déjà des relations étroites avec les Carmes dont certains religieux de l'ordre, originaires comme lui de la province de Touraine, et qu'il suivra, embarquèrent à Nantes puis partirent de Saint-Nazaire le 18 juillet 1646, à destination de l'île de Saint-Christophe. Ils viendront ensuite, s'établir à la Guadeloupe invités par Charles Houël².

Nous avons rencontré beaucoup de difficultés pour établir notre filiation à partir de l'ancêtre Pierre, dont le prénom se perpétuera au travers de ses descendants. Nous n'avons pas les actes correspondant aux deux premières générations nées en Guadeloupe, ne disposant pas des archives nécessaires. Nos sources sont basées essentiellement sur les registres paroissiaux tenus par les prêtres qui y consignent les faits importants rythmant la vie des catholiques : baptêmes, mariages, inhumations.

L'ancienneté de ces registres varie d'une paroisse à l'autre. Certains ayant disparu par suite de phénomènes tels que cyclone, « mites », incendies, faits de guerre. Si aujourd'hui, le plus vieux registre conservé (en microfilm) aux Archives départementales de la Guadeloupe remonte à 1639 et concerne la paroisse de Saint-Hyacinthe de Capesterre, il n'en est pas de même hélas, pour Baillif, qui commence seulement en 1751 et c'est justement en cet endroit que s'installe la famille Lacour après 1671. Quelques actes du XVII^e nous sont parvenus, du fait qu'ils eurent lieu à un endroit inhabituel. C'est le cas par exemple d'un baptême retrouvé aux Vieux-Habitants en 1695.

Malgré l'absence de documents, nous avons pu remonter vers 1690 à Jean Lacour qui était marié à Marguerite Lebrun. Il est plus que probable qu'il soit fils de Pierre qui vivait à Capesterre. Nous avons dénombré six de ses enfants dont Jean-Louis qui assurera la descendance.

Jean-Louis naît au Baillif en 1696. Nous n'avons pas connaissance de son activité professionnelle, aucune mention particulière ne figurant sur les actes le concernant. Il épouse au Carmel le 25 mai 1723 Marie-Françoise Lavoilette-Martin dont le père est originaire de la Paroisse Saint-Gervais de Falaise en Normandie. Ils auront dix enfants, tous baptisés au Carmel.

Vers la moitié du XVIII^e siècle, ses trois premiers enfants qui étaient des garçons, s'en allèrent en Grande-Terre dans la partie nord, alors cen-

2. *Voyages des Isles Camericanes en l'Amérique*, par Marville de Saint-Michel, chapitre I pp. 2, 3, 4. *Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe* n° 21, septembre 1974. C. Fabre : Les Carmes à la Guadeloupe.

tre important d'activité sucrière, qui attirait plus d'un jeune. S'il est vrai qu'ils partirent en pays « étranger », ils trouvèrent cependant sur place un point de chute chez Madame Antoine Leschaloupe née Marie Elizabeth Martin, demi-sœur de leur mère qui habitait avec son mari au Port-Louis où mourut peu de temps après le plus jeune des trois frères, alors qu'il n'avait que 18 ans.

Précisons qu'à cette époque, la ville de Basse-Terre était très éloignée de cette région à cause des difficultés des moyens de communication. C'est ainsi que lors du mariage de ces deux garçons, Jean-Baptiste et Charles, leur père donna des procurations notariées afin de se faire représenter. Dans les manifestations religieuses qui suivront, il n'y aura pas trace des autres membres de la famille résidant à la Basse-Terre qui deviendront des étrangers.

Charles commerçant à Petit Canal, marié en 1752, âgé de 24 ans, aura de son épouse Thérèse Lambert neuf enfants. Veuf après 1792, il quitte probablement la Guadeloupe avec ses enfants vivants, car on ne retrouve aucune piste le concernant.

Jean-Baptiste, lui aussi commerçant, alors âgé de 29 ans, épouse en 1754, Jeanne Petit dont il aura onze enfants. A notre connaissance, la seule descendance masculine sera celle du tout dernier, curieusement prénommé Vermondoré qu'on retrouve après la Révolution aux Vieux-Habitants. Avec lui s'achève la présence de la famille en Grande Terre. Vers 1810, il achète une habitation à Cousinière, se marie sur le tard, 54 ans, avec Virginie Duflau. Elle mettra au monde quatre garçons. Vermondoré sera inhumé aux Vieux-Habitants. Sa tombe existe toujours et jouxte la partie est de l'église Saint-Joseph.

Revenons aux autres enfants de Jean-Louis et Françoise Martin. Parmi ceux-ci, quatre filles et trois garçons dont Michel qui sera l'aïeul de notre historien.

Michel naquit à Basse-Terre le 10 août 1737 et fut baptisé en l'église du Mont-Carmel le 20 suivant. Il pratiquera le commerce d'alimentation dans un immeuble dont il était propriétaire, situé au bord de la mer et contigu au marché où se trouve l'actuel supermarché Bich (ancien immeuble Renia). Parallèlement il avait monté une entreprise de pêcherie ce qui lui valut le surnom de « Lacour Coulirou » lorsque ses proches évoquaient son souvenir.

Propriétaire de bateaux, nous sommes convaincus qu'il s'adonnait au commerce interlope, se procurant ainsi de confortables revenus. Une plaisante anecdote rapportée jusqu'à nous prétendait qu'il était si aisé financièrement qu'il avait pavé de louis d'or l'entrée de son appartement. Un ami lui rendant visite s'offusqua d'avoir à toujours fouler la face du Roi pour rentrer chez Monsieur Lacour et le lui dit. « Qu'à cela ne tienne » répondit-il. Il fit mettre les pièces debout....

Assez souvent, le dimanche, il se rendait au champ, l'actuel Champ d'Arbaud, afin d'entraîner des soldats de la milice dont il faisait partie.

De son mariage au Carmel en 1767 avec Marie-Magdelaine Turlet, descendante d'une famille originaire de Guyenne, il aura onze enfants dont seulement quatre survivront. Parmi ceux-ci, Pierre-Michel, père de notre historien. Du fait des lacunes de l'état civil de Basse-Terre, nous n'avons pas retrouvé son décès survenu entre 1800-1801. Sa femme lui

survécut trente ans et mourut aux Trois-Rivières en 1831 dans sa 83^e année.

Pierre-Michel vint au monde à Basse-Terre le 17 mars 1769. Comme ses ancêtres, il se maria au Carmel, en 1791. Son épouse Marie Anne Rose Lesueur née à la Grande-Anse de la Dominique d'une famille dont le premier ancêtre Abraham, marié aux Vieux-Habitants en 1693, était natif de Dunkerque.

Comme son père, Pierre-Michel pratiquait le commerce d'alimentation dans un immeuble qu'il avait acheté à la rue des Normands. De ce commerce, il retirera de substantiels revenus qui lui permettront de bien vivre, de payer des études en France à au moins deux de ses fils et doter généreusement ses enfants lors de leurs mariages.

Durant la période révolutionnaire, acquis aux idées royalistes, il dut émigrer en compagnie de son père et son frère Jean-Baptiste qui se trouvait dans la même situation que lui. Nous ne connaissons pas le lieu exact d'exil, mais tout porte à croire que ce serait en Dominique, pays de naissance de son épouse qui y avait conservé des attaches. Nous pensons qu'il ne demeura pas très longtemps à l'étranger, car sa femme restée en Guadeloupe continua à mettre au monde des enfants déclarés, il est vrai, plusieurs années après. La famille compta neuf enfants dont Louis Auguste en était le 8^e et avant-dernier. L'un d'eux mourut jeune, les autres eurent une nombreuse postérité.

Pierre-Michel après sa mort, survenue le 8 novembre 1833, fut inhumé sur sa propriété « Mon Repos » située au-dessus de Basse-Terre. Sa femme Marie Anne Rose après une longue vie, s'éteignit, âgée de 90 ans, aux Trois-Rivières chez sa fille Madame Virginie de Touchimbert. Elle repose aux côtés de son mari et de son gendre Mondésir Pauvert.

Nous arrêtons notre récit familial à Louis Auguste, l'historien. Plusieurs auteurs avant nous ayant parlé de sa vie, de ses enfants notamment notre oncle M^e Pierre Lacour dans son introduction au Tome V qui l'a fait de façon magistrale et précise. Nous lui rendons un vibrant hommage.

Avant de terminer, nous voudrions vous faire part d'une réflexion personnelle. Nous sommes fiers de l'œuvre laissée par l'ancêtre Auguste, mais en passionnés d'histoire et de généalogie que nous sommes, nous serions tentés de lui faire grief, car il n'a légué à ses descendants aucun document sur l'histoire du passé de la famille Lacour.

Sources :

- Etat civil
- Notaires
- Tradition orale familiale.

